SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Fax : 03 90 22 13 16
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : http://67.snuipp.fr/

Fédération Syndicale Unitaire

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU au comité académique de suivi des rythmes scolaires du 18 février 2015

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Recteur,
Mesdames les Inspectrices d'académie-DASEN,
Mesdames et Messieurs les membres du comité académique de suivi des rythmes scolaires,

Les résultats de l'enquête sur les rythmes lancée par le SNUipp-FSU auprès des enseignants du premier degré sont édifiants : près de 75 % des réponses pointent une dégradation des conditions de travail, plus de 80 % des personnels notent une dégradation de leurs conditions de vie. Qui peut croire qu'une situation des personnels à ce point détériorée favorisera une meilleure réussite des élèves ?
L'ordre du jour de cette réunion concerne les projets éducatifs territoriaux. A ce propos, alors que la réforme des rythmes et la mise en place des activités périscolaires n'en finissent pas de désagréger le principe d'égalité de l'Ecole Républicaine, notre ministre de tutelle lançait le 9 février la « réserve citoyenne de l'éducation nationale ». Si les intervenants issus de celle-ci sont amenés à s'exprimer sous la forme d'interventions dans le cadre scolaire sous la responsabilité des enseignants, ils ont également vocation à se déployer de manière autonome dans le cadre des activités périscolaires. Or, externaliser l'adhésion aux valeurs républicaines, voire exposer les enfants aux interprétations d'intervenants aussi divers que variés représente pour le SNUipp-FSU un grave danger. En effet, qui s'assurera des contenus transmis ? Les valeurs républicaines peuvent-elles varier en fonction des déclinaisons locales ?

Le SNUipp-FSU propose plutôt de donner les moyens aux enseignants de mener à bien leur mission : former des citoyens éclairés, à mêmes de prendre toute leur place dans la société. Pour cela, ils ont besoin de formation initiale et continue de qualité, de classes aux effectifs réduits, bref, de meilleures conditions de travail dans toutes les écoles du territoire.
Y compris celles sous concordat. Le SNUipp-FSU propose également de rendre aux élèves alsaciens les 24 h d'enseignement auxquelles ils devraient pouvoir prétendre, en déplaçant l'heure de religion sur les temps péri-scolaires. Les PEDT pourraient en être l'occasion.